

INTITULÉ DU POSTE : Technicien(ne) milieux aquatiques (Cat.B)

Contexte

Le SIVY

Il s'agit d'une collectivité territoriale, créée en 2013, qui porte la compétence « GEMAPI » (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Son périmètre d'intervention de 1100km² comprend environ 1150km de cours d'eau non domaniaux, qui traversent des paysages relativement diversifiés : milieux ouverts agricoles de la champagne berrichonne, abords vallonnés du pays fort, milieux fermés de Sologne, urbanisation des communes de Bourges et Vierzon.

Cinq Communautés de Communes et une Agglomération composent le syndicat, représentant une soixantaine de communes. Le siège du syndicat est localisé à Bourges (Mairie), la cellule animation est également localisée à Bourges (Pôle Tertiaire de la Libération).

Les projets

Le SIVY porte des démarches de travaux de restauration des milieux aquatiques, d'études (zones humides, ouvrages hydrauliques, ...), de suivi des milieux, de communication/animations pédagogiques. Ces projets sont inscrits, pour l'essentiel, dans un programme pluriannuel de type « Contrat Territorial des Milieux Aquatiques ».

D'autres démarches sont portées, animées ou suivies par le syndicat : prévention des inondations, projets du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), accompagnements des riverains publics/privés dans leurs droits, devoirs et projets, arrêtés sécheresses, reconnaissance espèces exotiques envahissantes, ...

Ressource humaine

L'équipe qui anime ces différentes démarches est composée, au complet, de 4 agents : 1 animateur général/responsable, 1 agent administratif, 2 agents techniciens-chargés de projets.

Le poste à pourvoir correspond au remplacement d'un agent ingénieur et/ou technicien-chargé de projet, plus spécifiquement chargé du suivi des milieux, de diagnostics, du développement, de la mise en place et du suivi de projets techniques de restauration (restauration zones humides, plantations ripisylve, connaissances et suivi espèces invasives, diagnostic et interventions liés aux embâcles, mises en défens, restaurations physiques : reméandrages, recharges granulométriques, restauration de la continuité écologique...).

Les différentes missions sont organisées de façon complémentaire et en collaboration avec les membres de l'équipe, selon les compétences techniques et expériences des agents, ainsi que les besoins du territoire.

Les perspectives associées à ce poste s'associent davantage au développement, à la mise en œuvre et au suivi d'actions « rivières » préétablis, ainsi qu'au suivi des milieux et à l'accompagnement des riverains.

DESCRIPTION DU POSTE :

Affectation/service : cellule animation (70 av de la libération, 18000 BOURGES)

Catégorie : B (ou A selon le profil)

Cadre d'emploi : technicien / ingénieur

Durée : 3 ans renouvelable (ou CDI / Tit FPT)

Rémunération : rémunération principale à déterminer selon **compétence/expérience**. Possibilité RIFSEEP/CIA.

Temps de travail : 35h00 (régime possible à 37h00 avec RTT)

Comité d'action sociale : CNAS

Date de démarrage : à partir de nov. 2024 (à définir avec le candidat retenu)

✓ **Missions**

Sous la responsabilité, en collaboration et de façon complémentaire avec l'animateur principal et l'ensemble des membres de l'équipe, l'agent met principalement en œuvre les projets liés au(x) programme(s) préétabli(s) en 2022/2023 jusqu'à l'horizon 2028, nécessitant les missions suivantes :

- Concertation (accord des propriétaires, consensus, ...) et développements techniques de projets de restaurations portés par le syndicat ;
- Préparation/participation à l'élaboration des dossiers administratifs et techniques pour la passation des marchés publics et suivi des procédures ;
- Coordination, organisation et suivi des travaux *et/ou études* ;
- Accompagnement et conseils techniques auprès des riverains et projets territoriaux divers (gestion d'embâcles, entretien courant, reconnaissance d'espèces invasives, projets communaux ponctuels...)
- Surveillance quantitative et qualitative de la ressource et des milieux ;
- Participation ou appui au projet d'inventaire des zones humides ;
- Participation ou appui aux projets pédagogiques/sensibilisations (élus, riverains, scolaires, ...) ;
- Participation ou appui aux projets liés à la prévention des inondations (PEP), projets du SAGE, ... ;
- Participation au bon fonctionnement général du syndicat : conseils syndicaux, réunions de bureaux des élus, COPIL divers... ;
- Encadrement ponctuel d'appuis temporaires possible (stagiaires, ...).

Certaines missions précises seront basées sur la complémentarité des compétences et des expériences avec les autres agents de l'équipe.

Le SIVY porte une démarche managériale régulière d'acquisition et de développement des compétences des membres de l'équipe, selon les compétences acquises et les besoins de la collectivité.

✓ **Compétences requises**

- Diplôme dans le domaine de l'eau-milieux aquatiques/environnement (bac+2/3 à bac+5) ;
- Expérience sur un poste similaire largement appréciée ;
- Connaissance voir bonne maîtrise, des techniques de diagnostic et de développement des projets de restauration/entretien des milieux aquatiques/zones humides ;
- Connaissance des procédures administratives liées aux marchés publics ;
- Connaissance de l'environnement institutionnel et des collectivités territoriales ;
- Connaissance de la réglementation encadrant les milieux aquatiques ;
- Maîtrise d'outils de terrain de base (topographiques, débitmètre...) et informatiques.

✓ **Qualités requises**

- Autonomie et capacité au travail en équipe ;
- Compétences relationnelles, sens de la pédagogie, de l'écoute et de la négociation/concertation ;
- Sens de l'organisation, de la rigueur et des responsabilités ;
- Bonne expression orale et écrite ;
- Esprit d'initiative – force de proposition.

✓ **Moyens fournis par l'employeur**

- Bureau et outils informatiques généraux ;
- Téléphones fixe et portable ;
- Logiciels bureautiques et autres... ;
- Equipements (EPI) et matériel technique (débitmètre, matériel de topographie, capteurs, sonde multiparamétrique, appareil photo, outils divers... ;
- Véhicule de service (2 véhicules pour 4 agents).

✓ **Autres**

- Obligatoire : permis B
- Facultatif : AIPR (Autorisation d'Intervention à proximité des Réseaux), pêche électrique.

✓ **Contraintes et risques particuliers associés au poste**

- Travail sur le terrain/milieux aquatiques et écran quasi-quotidien.

CANDIDATURE

Toute demande d'informations complémentaires relative au poste est à faire par téléphone, au 02.18.81.00.19 ou par mail : secretariat.sivy@ville-bourges.fr

Curriculum vitae et lettre de motivation à envoyer par courrier, avant le 04/11/2024 à l'adresse suivante :

SIVY (Syndicat Intercommunautaire de la Vallée de l'Yèvre)

À l'attention de Monsieur le Président
70, avenue de la libération
18 000 BOURGES

Où par mail à l'adresse suivante :

secretariat.sivy@ville-bourges.fr